

Rapport d'activités 2020 du CAF

Bienne, le 30 juin 2021

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) a publié son rapport d'activités 2020. Une année marquée par un travail intense de soutien pour plusieurs secteurs d'activités dans le cadre de la pandémie du coronavirus et la création de places d'accueil d'urgence et d'observation destinées aux enfants et jeunes francophones en difficultés.

Dans son avant-propos, Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, revient sur une année marquée par la pandémie du coronavirus. Une année durant laquelle se sont alternés des moments d'espoirs, de désespoirs, mais aussi d'attente. Une année qui a également conduit certains secteurs d'activités à devoir faire face à des nombreux défis. Toute proportion gardée, les dossiers traités par le CAF durant 2020 ont subi également ces vagues et ces aller-retours, faisant alterner succès et retour en arrière. Le Conseil a poursuivi d'une part ses activités en défendant les intérêts des 30 000 francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne dans ses prises de position, en rappelant ces intérêts dans les dialogues et rencontres que les membres ont dans les groupes de travaux et en s'engageant dans la recherche de solutions. Mais le CAF a également dû répondre à plusieurs urgences durant l'année 2020 et cela afin de soutenir les secteurs de la formation professionnelle ou de la culture.

Le CAF 2020 en chiffres

L'année 2020 du CAF c'est :

- 162 dossiers de demandes de subventions traités et un montant total de 1 609 475 francs préavisé ;
- plus de 58 séances (en présentiel ou par visioconférence);
- Plus de 31 prises de positions et participations à des procédures de nominations.

4 temps forts de l'année 2020

Le CAF a vécu de nombreux événements importants durant l'année écoulée. Quatre temps forts sont à souligner :

- la création de six places d'accueil d'urgence et d'observation pour les enfants et jeunes francophones en difficultés ;
- plusieurs étapes franchies au vue d'entériner dans la loi sur le statut particulier du Jura bernois et la protection de la minorité francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne l'extension du périmètre d'action du CAF. Le CAF a notamment mis sur pied une commission non permanente afin de renforcer les liens avec les 17 communes germanophones et analyser dans que domaine le CAF peut être un soutien pour celles-ci;
- le suivi et l'engagement important du CAF dans le cadre du projet « Ecoles professionnelles 2020 » et plus largement de la formation professionnelle dans la région biennoise ;
- les nombreuses interventions et actions du CAF pour soutenir le secteur culturel de la région face à la pandémie de la Covid-19.

Evaluation des objectifs 2020

Les objectifs 2020 que s'était fixés le CAF sont, dans la majorité des cas, largement atteints. En plus des quatre temps forts précédemment cités, le CAF a eu l'occasion de s'engager dans plusieurs dossiers tels que la prise en compte du français et du bilinguisme dans les offres d'emploi et le processus d'engagement du personnel administratif cantonal ou encore la nomination du

futur secrétaire général adjoint francophone. Il s'est également investi pour faire respecter le bilinguisme dans les soins, discuter avec le canton de Berne de la problématique du manque de médecins spécialisés francophones dans la région et est intervenu dans des dossiers touchant aux formations initiales et continues du personnel de puériculture ainsi que des assistantes socio-éducatives et assistants socio-éducatifs francophones. D'autres objectifs ont quant à eux dû être mis en suspens ou nécessiteront un suivi attentif durant les années à venir. Le CAF poursuivra en 2021 ses efforts dans le domaine de la formation professionnelle, du développement du bilinguisme, dans le soutien au secteur culturel.

Des collaborations riches et essentielles

L'année 2020 a mis en évidence l'importance de travailler en réseau et avec de nombreux partenaires. La réalisation des objectifs 2020 du CAF est le reflet d'intenses collaborations que le Conseil entretient avec ses partenaires tels que le Conseil du Jura bernois, le Forum du bilinguisme, les communes et les associations de communes, la Préfecture de Bienne, les autorités cantonales ainsi que de nombreux professionnelles et professionnels actifs sur le terrain. Le CAF s'emploie chaque année à maintenir et développer ce réseau.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Mme Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15*
- *Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.*